



Le bonheur n'est pas dans le pré...

Pour le Meilleur et pour le Pire



Suite à la plainte d'un particulier qui a été choqué par la condition d'animaux dans un cirque, je me rend le samedi 21 avril 2007 à 11H30 au centre commercial « Art de vivre », nationale 118 sur le parking de l'enseigne d'un magasin de jouets d'Orgeval pour inspecter la tenue de la ménagerie.

Je découvre en bordure de la nationale, trois lamas et un âne à l'attache. Plus loin, un dromadaire, un cheval noir, un double poney et trois Shetland ainsi qu'une chèvre blanche. Au fond et derrière le magasin, deux autres lamas broutent à l'attache l'herbe des bas cotés.



L'environnement est bruyant en raison du trafic intense. L'air est sec et chaud, la température est de 21° le samedi 21 avril et elle atteindra 27° le dimanche 22.

Aucun des animaux ne disposent d'eau. La majorité est en plein soleil, exposé à la pollution. La longueur de leur chaîne est de 5 mètres en moyenne. En dehors de l'herbe des terre-pleins, il n'y a pas de fourrage supplémentaire mis à disposition des herbivores.

En examinant les animaux un par un, je vais découvrir que la chèvre, (de robe blanche), a l'oreille droite arrachée. L'oreille gauche porte un marquage jaune. En m'approchant, compte tenu de la nature de la blessure ancienne, j'en déduis que l'animal a subi l'amputation volontaire de l'oreille, (à l'aide d'un objet tranchant). Il y a des marques de tatouage sur la partie restante. Elle reste couchée la majeure partie de son temps et sa respiration est légèrement saccadée. Il me semble qu'elle voit très mal. Elle pourrait même être atteinte de cécité.



A quelques mètres, se trouve un dromadaire, (robe café), et un cheval noir, (de race Frison) à proximité. Il n'y a rien de particulier à signaler hormis le fait qu'ils soient tout près des voitures en bordure de route pour attirer l'attention.

Il n'y a pas de blessures visibles sur les lamas au nombre de cinq, excepté une coupure sur toute la longueur sur l'oreille d'un des sujets, (brun).



Un poney Shetland est atteint de pathologies cutanées. Il perd naturellement son poil d'hiver mais présente sur l'encolure une plaque de la taille d'une main entièrement dépourvue de poils ainsi que par endroits sur sa croupe et autour des yeux. Il est apathique et plutôt timide.

Un deuxième sujet présente également des symptômes semblables avec l'apparition de pellicules, signe de teigne. Les poneys rencontrent un franc succès auprès des très jeunes enfants et de leurs parents qui n'hésitent pas à les caresser. La

Teigne est contagieuse à l'homme, ce qui représente un risque de santé publique.

Un autre poney Shetland bai semble avoir du mal à uriner, en m'approchant, je m'aperçois qu'il a une blessure importante au fourreau. Il est évident qu'il n'a pas été castré par un vétérinaire mais qu'il a été mutilé. L'animal a besoin de soins.

Le peuple singe

Alors que j'allais quitter le site, un camion cage s'engage sur le parking avec à bord des primates qui viennent d'être exhibés à travers la ville pour ameuter la population.



de se soustraire au regard des visiteurs.

En allant voir de plus près, je découvre un couple de singes magot, (âge estimé 10 ans), détenus dans une cage de six à huit mètres carrés. Le sol est nu et dépourvu de litière. Les barreaux sont doublés d'un grillage rigide pour éviter que les animaux n'entrent en contact avec le public. A l'intérieur, ils ont une gamelle de nouilles et là encore, ils n'ont pas d'eau à disposition malgré la chaleur, (il fait 27°). La cage est entièrement vide. Pas le moindre objet pour permettre aux singes d'avoir une activité ludique, pas le moindre tronc d'arbre ni même un pneu pour leur permettre de faire de l'exercice. Il n'y a pas non plus de niche ou d'abri pour leur permettre

De toute évidence, ce mode de détention ne répond pas à leurs besoins physiologiques.

Les deux animaux portent une chaîne autour du cou. Le mâle traîne trois mètres de chaîne. Il va saillir la femelle à plusieurs reprises alors qu'elle cherche à le fuir sans succès. Le mâle semble résigné mais il a des accès de violence soudains puis replonge dans une espèce de léthargie, le regard dans le vide.

La femelle au contraire est agitée et frappe les grilles de toutes ses forces en poussant des cris. Elle souffre de troubles du comportement et fait des vas et viens dans la cage pour finir par se poster à distance du mâle. Il y a du vomis à coté de son recoin préféré. D'autre part, après vérification et d'après les photos, le couple de magots a été édenté ce qui constitue une infraction supplémentaire.



Rappelons que les Magots font aujourd'hui partie des espèces menacées, classées en annexe II de la convention de Washington. Un recensement récent estime aujourd'hui la population sauvage à environ 10.000 individus en Algérie et au Maroc contre 23.000 individus en 1978.

J'ai demandé au responsable du magasin de jouets de bien vouloir prier le directeur du cirque de mettre de l'eau à disposition des animaux. Il a répondu par l'affirmative mais durant le reste du week-end, les animaux sont restés sans eau. Ils seraient abreuvés une fois par jour.

Les gendarmes ont été informés de la situation. Ils ont indiqué qu'ils iraient contrôler et demander au cirque de mettre de l'eau aux animaux. Demande restée manifestement sans succès.

La DSV a fait un contrôle mais n'a pas souhaité remettre ses conclusions au service juridique de la SPA.

A ce jour, ce cirque est reparti sur les routes avec la totalité de ses animaux en l'état !